

TRI UNAL DE PREMIERE INSTANCE AROME CALAVI

Tél :+22: 21 6370 +22: 1 63706

www.j.stceetlegislatio.bj

Abomey-Calavi, le 16 février 2021

Le Procureur de la République

N° _____-2020/MJL/CAC-TPI-AB-CAL/PR/SP

COMMUNIQUE DE PRESSE DU PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE D'ABOMEY CALAVI AU SUJET DE L'ENQUETE RELATIVE AUX FAITS D'AGRESSION DE MONSIEUR GALIOU SOGLO

Mesdames et messieurs,

Le parquet près le tribunal de première instance de deuxième classe d'Abomey Calavi a examiné ce lundi 15 février 2021 les résultats de l'enquête préliminaire diligentée dans le cadre des investigations relatives à l'agression du nommé Galiou SOGLO.

Aux termes des recherches préliminaires, il résulte que le vendredi 05 février 2021, aux environs de 20heures, le nommé Galiou SOGLO a essuyé des coups de feu sur une piste de 3,5 mètres de large, située à 2,7 kilomètres de la voie bitumée traversant ZINVIE, alors qu'il se rendrait, à bord de son véhicule de marque LEXUS 470, sur sa ferme sise dans l'arrondissement de KPANROUN, commune d'Abomey Calavi pour y tenir une réunion. Les agresseurs auraient barré la piste avec un tronc d'arbre.

A cette étape et au vue des éléments recueillis, il n'a pas été possible d'identifier le ou les auteurs de cette agression ni de déterminer le ou les mobiles.

En vue de la manifestation de la vérité, j'ai ouvert une information judiciaire contre X pour les faits de tentative d'assassinat sur la personne de monsieur Galiou SOGLO.

Il convient de déplorer l'absence de franche collaboration de la victime. Le ministère public espère de sa part une meilleure disponibilité pour la suite de la procédure.

En tout état de cause, le ministère public jouera toute sa partition pour que la lumière soit faite sur cette affaire.

Je vous remercie

Aubert KODJO